



MOTION D'ACTUALITÉ SUR LA PALESTINE

CONSEIL POLITIQUE DU MOC DU 12 DÉCEMBRE 2023

Alors que la situation à Gaza et dans les territoires occupés (Cisjordanie et Jérusalem Est) était déjà dramatique depuis des années et particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Netanyahu en décembre 2022, les tragiques événements du 7 octobre avec le massacre commis par le Hamas, puis la riposte totalement disproportionnée du gouvernement israélien, ont mis fin à tout espoir d'une résolution pacifique du conflit dans un avenir proche, et ce, alors que les Accords d'Oslo ont été signés il y a 30 ans déjà.

Face au drame qui se déroule sous nos yeux, la boussole de la Belgique et de l'Union européenne doit plus que jamais rester le droit international et la protection de la vie, de la dignité et des droits humains. Dans ce contexte, nous tenons également à réaffirmer et renforcer les orientations politiques posées par le MOC concernant la question palestinienne.

Depuis le 7 octobre, le MOC a soutenu les différentes manifestations organisées par l'ABP et le CNCD, en coordination avec un vaste panel d'organisations (y compris celles représentant les Palestinien·nes en Belgique), pour dénoncer le massacre commis par le Hamas le 7 octobre mais aussi la réponse du gouvernement israélien et la guerre totale menée depuis dans la Bande de Gaza, détruisant hôpitaux, écoles et autres infrastructures et tuant des populations civiles, notamment des enfants, des personnes âgées ou des travailleur·euse·s humanitaires et des journalistes.

Dans la plupart des conflits et des guerres, les violences faites aux femmes et les viols en particulier sont des armes de guerre reconnues et ce conflit ne fait pas exception. Nous dénonçons évidemment toutes les violences visant spécifiquement les femmes, qu'elles soient palestiniennes ou israéliennes.

Nous appelons à un cessez-le-feu complet, immédiat et durable, à la libération de tous les otages, à la protection de toutes les populations civiles et à l'aide internationale pour la population gazaouie actuellement en urgence humanitaire absolue.

Nous réitérons de manière forte notre solidarité et notre soutien à la société civile palestinienne qui, malgré des années de conflit et d'attaques, continue inlassablement de

lutter pour une vie digne et le droit à vivre en paix sur ses terres. Le renforcement de cette société civile passe également par la libération des militants et militantes politiques arrêté·es et enfermé·es en raison de leur engagement (notamment celles et ceux qui pourraient contribuer à une solution négociée, comme Marwan Barghouti), mais aussi de tous les enfants et jeunes emprisonné·es sous le régime de la détention préventive.

En lien avec nos revendications précédentes, nous dénonçons avec vigueur les exactions commises au quotidien en Cisjordanie et à Jérusalem-Est par les colons israéliens, qui accaparent terres et ressources palestiniennes (l'eau en particulier). La fin de la colonisation et de la situation d'apartheid imposée aux Palestinien·nes et la reconnaissance de l'État palestinien au niveau international par la Belgique et toutes les institutions concernées (notamment l'ONU) sont des conditions sine qua non à une paix durable et juste dans la région.

L'arrêt de tout commerce avec les colonies illégalement établies en territoires palestiniens occupés et le retrait des entreprises belges de celles-ci sont nécessaires, ainsi que le renforcement de la politique de différenciation¹ mise en place par le gouvernement belge. Nous soutenons également le boycott des produits issus de ces colonies ainsi que l'embargo militaire concernant la vente d'armes à l'État israélien.

Critiquer les politiques et actions de l'État d'Israël ou de son gouvernement actuel ne peut être assimilé à de l'antisémitisme. Nous dénonçons clairement tout acte ou propos antisémite qui serait commis sous prétexte de défendre les droits du peuple palestinien mais aussi toute instrumentalisation de l'antisémitisme et tout propos ou acte raciste islamophobe ou anti-arabe.

Le MOC et ses organisations réitèrent également leur soutien à la défense des droits de tous·tes les Palestinien·nes à l'Association Belgo-Palestinienne et entend soutenir les différentes actions et campagnes que l'ABP organisera tout comme nous entendons renforcer nos contacts avec les organisations juives progressistes ici et là-bas. Ces partenariats sont en effet indispensables si nous voulons renforcer notre position et lutter pour une résolution du conflit là-bas tout en luttant contre toute forme d'antisémitisme ou de racisme ici. Par ailleurs, nous verrons également avec notre ONG WSM comment renforcer notre action internationale sur ce sujet.

Enfin, il est urgent que la Belgique accorde, dès maintenant, un statut de réfugié aux Palestinien·nes dans l'esprit de la convention de Genève. Le MOC condamne avec la plus grande fermeté les demandes de l'Office des Étrangers de retirer la nationalité belge à certains enfants nés en Belgique de parents palestiniens² et appelle les communes concernées à ne pas appliquer cette mesure scandaleuse.

Le MOC et ses organisations s'engagent à mettre tout en œuvre dans les prochains mois pour que la question palestinienne et nos revendications soient portées dans les débats politiques organisés en vue des prochaines élections.

¹ Le terme de différenciation qualifie les mesures prises par les États qui visent à exclure les entités et les activités liées aux colonies israéliennes de leurs relations bilatérales avec Israël.

² <https://www.lecho.be/dossier/migrants/des-communes-multiplient-les-retraits-de-nationalite-belge-d-enfants-nes-de-parents-palestiniens/10511075.html>

